

Justificatif de Parution

N° d'annonce: JSL-411722900

Nous soussignés, Est Bourgogne Media représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par sa Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne: 29/04/2024

Support de parution : Le Journal de Saône-et-Loire

Département de parution : Saône-et-Loire



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Accord-Cadre à bons de commande pour les travaux de voirie 2024-2026

ORGANISME ACHETEUR - ENTITE ADJUDICATRICE :
Commune de ROMANECHE-THORINS - 72 Route de la Mairie
- 71570 ROMANECHE-THORINS Courriel :
mairie@romaneche-thorins.fr Adresse internet du profil d'acheteur : www.e-marchespublics.com
OBJET DU MARCHE :
Accord-Cadre à bons de commande pour les Travaux de Voirie 2024-2026

2024-2026
Type de marché de travaux : exécution.
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec un seul opérateur de l'accord-cadre pour une durée d'une année glissante.
Reconductible 1 fois

durée d'une année glissante. Reconductible 1 fois Les bons de commandes peuvent être émis jusqu'à cette date. Valeur minimum estimée (H.T.): Pas de valeur minimum. Valeur maximum estimée (H.T.): 300 000 euros. Caractéristiques principales: La présente consultation concerne un accord-cadre à bons de commande ayant pour objet lestravaux de voirie pour le programme 2024-205. La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à unaccord-cadre unique Des variantes seront-elles prises en compte: non. La procédure d'achat du présent avis est couvert par l'accord sur les marchés publics de l'ONC: non. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : l'accord-cadre ourque attribute à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

attribue à une soule d'entreprises. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire dechacun des membres du

d'entreprises.

Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire dechacun des membres du groupement.

Possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et demembres d'un ou plusieurs.

Ou en qualité de membres de plusieurs groupements : NON.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Le dossier peut être également consulté et téléchargé sur la plateforne : https://www.e-marchespublics.com/
sous la référence :

La remise des plis est obligatoirement par voie électronique :

La remise des plis est obligatoirement réalisée sur la plateforme https://www.e-marchespublics.com/
les conditions précisées au réglement de la consultation.

Orfitères d'attribution :

Offite n'eux disante au regard des critères énoncés dans le réglement de la consultation engagée avec les candidats des offres les mieux notées après analysedes pils au uv des critères office les mieux notées après analysedes pils au vu des critères office les mieux notées après analysedes pils au vu des critères office les mieux notées après analysedes pils au vu des critères office les mieux notées après analysedes pils au vu des critères cours:

Tribunal Administratif de Dijon 2 rue d'Assas BP 61616
21016 DIJON

Tété 03.80.73.91.00 - Fax: 03.80.73.39.89

Courriet: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Date limité des offres : 29/05/2024 à 12h00

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/AppelOffre/Saone-et-Loire/Le-Journal-de-Saone-Et-Loire/Accord-Cadre-a-bons-de-commande-pour-les-Travaux-de-Voirie-2024-2026.html



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et Judiciaires chez Journal de Saône et Loire

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Montrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150,0000€
R.C.S. LYON 338 700 420

400